

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

EUR 39/007/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 71/04 (EUR 39/002/2004 du 20 février 2004)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PRIVATION DE SOINS MÉDICAUX / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

ROUMANIE

patients de l'hôpital psychiatrique *Poiana Mare*

Londres, le 19 mai 2004

Le 20 février, nous avons publié une action urgente concernant l'hôpital psychiatrique *Poiana Mare*, où 17 personnes étaient mortes depuis le début de l'année. L'équipe chargée des recherches explique ici quel a été l'effet de notre action :

« La publicité donnée à cette affaire dans les médias roumains a été considérable et la pression des autorités roumaines ainsi que nos envois de lettres y ont joué une grande part. Cette action a eu des conséquences importantes. Pat Cox, président du Parlement européen, a présenté une copie de notre appel au Premier ministre roumain, Adrian Nastase, lors de la visite de celui-ci à Bruxelles, le 25 février 2004. Par la suite, le directeur de l'hôpital a été remplacé et de nouveaux crédits auraient été immédiatement alloués afin d'améliorer la nourriture et les conditions de séjour en général. Une commission spéciale des ministères de la Santé et de la Justice a été chargée d'enquêter sur la situation de l'hôpital *Poiana Mare* et de cinq autres hôpitaux de haute sécurité. Le 11 mars, le ministère de la Santé a aussi annoncé qu'il allait entreprendre une évaluation de tous les établissements à partir de la mi-avril. Les premières conclusions de la commission spéciale ont été publiées le 1<sup>er</sup> avril ; certaines de ses observations rejoignent celles qui figurent dans le rapport publié par Amnesty International et intitulé *Romania: Memorandum to the government concerning in-patient psychiatric treatment (index AI : EUR 39/003/2004)*.

« Des enquêtes judiciaires concernant la mort de certains patients ont aussi été ouvertes. Dans une lettre parvenue à Londres le 17 mai 2004, le Premier ministre, Adrian Nastase, a informé Amnesty International que 21 patients étaient morts dans ces hôpitaux entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 17 février 2004. Les examens post mortem n'ont été effectués dans les délais prescrits que dans quatre cas. Dans les 17 autres cas, la direction de l'hôpital n'avait apparemment pas considéré la mort comme suspecte et n'avait pas alerté les autorités judiciaires. À la suite de l'intervention d'Amnesty International, une enquête judiciaire a été ouverte dans chacun de ces 17 cas. La lettre précisait : " Dans tous ces cas, des enquêtes préliminaires pouvant déboucher sur des poursuites pénales seront ouvertes. Les enquêteurs seront chargés d'entendre les témoins et de réunir les documents pertinents ainsi que les éléments de preuve d'ordre médico-légal ; le cas échéant, ils procéderont à la saisie des documents et éléments de preuve, etc. " »

Un mois après notre Action urgente, une film vidéo a été tourné clandestinement à l'intérieur de l'hôpital *Poiana Mare*. Les patients y parlent de leur vie quotidienne ainsi que de leurs épouvantables conditions de séjour. Cette vidéo est disponible sur <http://news.amnesty.org/mav/index/ENGEUR395042004> .

Le Centre de défense des handicapés mentaux, une ONG régionale basée à Budapest, a publié une compilation très complète des traductions en langue anglaise d'articles parus dans la presse roumaine et des déclarations du gouvernement concernant l'hôpital *Poiana Mare*. Elle est disponible sur [www.mdac.info/region/romania.htm](http://www.mdac.info/region/romania.htm) .

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes. L'action sera poursuivie sous d'autres formes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*